

Modernisation de l'administration publique/Lancement des activités des commissions techniques ministérielles, hier

Ogandaga en appelle à la responsabilité des points focaux

AJT

Libreville/Gabon

Point de départ d'une opération d'une durée d'un mois visant à reconstruire des emplois et des compétences, l'opération interministérielle lancée hier vise au renforcement managérial des ressources humaines de l'État, avec comme critère la performance.

DANS le cadre du Projet de gestion des ressources humaines et de la paie de l'État (GRHPE) lancé en novembre dernier, le ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'État, Jean Marie Ogandaga, a procédé hier, au lancement des activités des commissions techniques ministérielles y relatives.

Il s'agit d'une opération d'une durée d'un mois visant à reconstruire, via un répertoire, des emplois et des compétences (REC). "L'administration gabo-



Jean-Marie Ogandaga, ministre de la Fonction publique s'adressant, hier, aux responsables des commissions techniques ministérielles.

naise est devenue moribonde du fait de divers lourdeurs et autres goulots que l'on y enregistre. Les lourdeurs administrative, le laisser-aller, le laisser-faire, les avancements automatiques qui coûtent chers à l'État, les mises en stage à la demande de l'agent qui ne servent pas l'État. Nous sommes dans la véritable prospection de notre administration qui regorge de talents, souvent mal exploités ou mal utilisés. Et la conséquence c'est que nous voyons", a relevé d'entrée le

membre du gouvernement. Aussi, initiées au sein de chaque département ministériel, les commissions techniques mises en place sous la supervision des responsables des ressources humaines, auront-elles pour mission, un mois durant, de dresser le référencement documenté des emplois et des compétences (REC) propres à chaque département. Ce, dans l'optique de mettre fin à l'informel et à l'improvisation, asseoir la transparence et neutraliser les



Vue partielle des responsables de ressources humaines de l'État au cours de la rencontre.

zones d'incertitude et d'ombre dans le management des ressources du travail de l'administration gabonaise en général. "Les travaux lancés ce matin ont un triple objectif. D'abord inventorier les emplois; puis les codifier et enfin, indiquer des conditions de performances qui passent par une évaluation. Les commissions techniques ministérielles doivent être des interfaces entre le comité de pilotage qui est constitué par les membres du gouvernement et les responsables

des directions générales et les services. Le répertoire des emplois et des compétences à mettre en place c'est l'outil de base sans lequel aucune administration moderne, sérieuse, ne peut se construire. Parce que c'est de ce répertoire que découle la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Si nous voulons gérer, il faut déjà mettre en place un sous-basement constitué d'un ensemble d'emplois identifiés et codifiés de sorte que nous puissions avoir l'éva-

luation des structures et celle des agents", a indiqué le ministre de la Fonction publique.

C'est donc sans mettre des gants que le patron de la Modernisation du service public s'est adressé à ses collaborateurs. Incitant les responsables des ressources humaines et autres points focaux du Projet, a s'approprié ce qui va être fait. "Nous voulons changer la gestion de notre État et on ne peut pas faire d'omelette sans casser les œufs. Et ces œufs, c'est tout ce qui ne renforce pas notre visibilité vis-à-vis des populations. Nous avons fait le choix d'avoir une administration qui se veut un partenaire privilégié du secteur privé. Désormais, nous avançons au mérite, plus d'avancement automatique. Que chacun d'entre vous porte ces changements. La récréation est terminée. L'heure est grave. Sortez vos têtes du sable et prenez vos responsabilités", a lancé le ministre de la Fonction publique.

Front social/Centre national des œuvres universitaires (Cnou)

Les négociations ont démarré hier

Christian KOUIGA

Libreville/Gabon

Après le couac du 8 février dernier, la direction générale du Cnou et son partenaire syndical, réunis hier autour du ministre de tutelle, Guy-Bertrand Mapangou, ont finalement pu accorder leurs violons. Démarrant ainsi leurs pourparlers.

"SOYEZ les bâtisseurs d'un climat apaisé au sein du Centre national des œuvres universitaires". Cet appel du ministre d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Guy-Bertrand Mapangou, à l'endroit des agents du Cnou membres du Syndicat

national des personnels de l'administration universitaire et des grandes écoles du Gabon (Synapuageg), semble avoir été entendu. En effet, hier, après que les syndicats ont été longuement entretenus sur le bien-fondé d'engager des discussions avec leur direction générale, les négociations ont pu commencer dans la salle de réunion du ministère, à l'Avenue de Cointet. Il est donc loin, le rendez-vous raté du 8 février dernier. Les travaux dureront quatre semaines et porteront sur les points suivants : "gouvernance", "engagements patronaux et sécurité sociale", "carrière et salaires", et les "primes" dont un début de solutions a été trouvé. Il s'agira donc, en d'autres



Le ministre d'Etat Mapangou (au bout de la table) a lancé les pourparlers entre la direction générale du Cnou et le bureau exécutif du syndicat.

termes, de procéder à "l'audit du Cnou", mettre en place un "Conseil d'administration", "respecter les critères administratifs et techniques dans les nominations", sans oublier "l'immatriculation des agents" du Cnou et leur "bascule-

ment", etc. Au total 13 points sont contenus dans le cahier de revendications. Hier, le membre du gouvernement a félicité ce Synapuageg pour s'être résolu à dialoguer. Conscient de ce que les négociations sont le

moyen approprié pour faire avancer les choses. Plutôt que de brandir systématiquement la menace... de grève. Le paiement des arriérés des primes de cinq trimestres constitue l'un des points saillants des négociations. La tutelle s'est, néanmoins, interrogée sur cette problématique, qui suscite aussi d'ailleurs, passions et débats dans d'autres administrations publiques. La préoccupation peut se justifier par le fait que, aujourd'hui, plusieurs primes sont désormais payées par les subventions de l'Etat. Du reste aléatoires. A bien des égards. Or, ce paiement devait plutôt assuré par les ressources propres. A générer. Cette conception vient

malheureusement annihiler les motivations d'origine. Puisque, au commencement, la prime d'incitation ou de rendement a été mise en place, par les autorités, pour récompenser les agents méritants. Gageons simplement que les négociations en cours arriveront à leur terme et parviendront à des conclusions à même de ramener la sérénité au sein du Centre national des œuvres universitaires, aujourd'hui en pleine relance de ses activités. Comme initialement prévu, le "resto U" de l'université Omar Bongo (UOB) rouvre ses portes demain, a confirmé, hier, le directeur général du Cnou, Aubert-Aimé Ndjila.

Droits de la femme

Et si on parlait de la polygamie ?

R.H.A

Libreville/Gabon

CETTE question sera largement débattue ce mercredi lors d'une conférence publique initiée par l'association "Salon de la Femme" à l'Oasis des Princes, sise à Angondjé dans la commune d'Akanda. L'annonce de cette activité a été faite hier

à la faveur d'une conférence de presse animée par Sidonie Flore Ouwe, organisatrice de cet événement dédié aux droits de la femme et présidente de cette association. Ce choix, d'après l'ancien procureur de la République, résulte d'un constat selon lequel les femmes, pourtant considérées comme des être vulnérables, sont victimes des affres de la poly-



Sidonie Flore Ouwe animant la conférence de presse, hier.

gamie, pourtant reconnue par la loi. Mme Ouwe a saisi cette tribune pour dresser le bilan de cette association née il tout juste un an. Les sujets évoqués par cette plate forme sont essentiellement d'ordre sociétal. Après la question de la citoyenneté juridique des personnes physiques, ses membres se sont réunies autour d'une autre

préoccupation: la question des enfants sans acte de naissance. Pour cette fois-ci, "Salon de femme" s'intéresse à la polygamie. Outre le Gabon, des participants à ce forum sont venues du Congo, de la Côte d'Ivoire et même du Maroc pour débattre de la question de la femme et de ses droits. Mesdames, vous êtes donc attendues très nombreuses à Angondjé.